

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

Le présent rapport sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Corporation minière Rocmec inc. (« Rocmec ») constitue une revue de la direction concernant les différents éléments qui ont influencé la performance des opérations et des résultats financiers de la compagnie au cours du premier trimestre terminé le 30 juin 2009. Ce rapport de gestion, daté du 27 août 2009, doit être analysé en relation avec les états financiers intermédiaires de la compagnie au 30 juin 2009 et 2008, incluant les notes complémentaires aux états financiers. Tous les chiffres inclus dans le présent document sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Stratégie et objectifs

Avec sa licence exclusive de fragmentation thermique, Rocmec concentre ses activités sur la fragmentation thermique dans les gisements filoniens sur ses propres sites, en partenariat avec d'autres producteurs et en transfert technologique auprès de sociétés minières.

L'échantillonnage en vrac de 44 000 tonnes en cours sur son site minier Rocmec I, situé près de Rouyn-Noranda en Abitibi, permet à la Société, d'utiliser la méthode de minage par fragmentation thermique afin de permettre la vérification des teneurs contenues dans les structures minéralisées.

Au cours du troisième trimestre, la Société a continué l'usinage des tonnes de roches minéralisées entreposées sous-terre et il devrait se terminer au quatrième trimestre. Une fois que l'usinage des tonnes extraites, provenant de son échantillonnage en vrac, sera complété, SGS Géostat Ltée pourra compléter le rapport complet sur les résultats obtenus.

La Société vise à faire l'acquisition, seul ou en partenariat, de propriétés minières qui sont propices à l'extraction de minerai en utilisant la fragmentation thermique. Relativement à cet aspect de la mission de Rocmec, celle-ci a fait l'acquisition de 40% de la propriété Puma au Pérou. L'entente de partenariat prévoit que Rocmec sera l'opérateur du gisement qui comprend six (6) concessions minières et qu'elle pourra acquérir 30% supplémentaire moyennant un déboursé de 5 millions US\$. De plus, la Société a signé une entente concernant les droits d'opération de la propriété Ofir au Pérou. Cette accord prévoit que Rocmec pourra acquérir 100% de la propriété en déboursant la somme de 1.2 millions de US\$. Ces 2 ententes ont été conclues au cours du trimestre et les documents légaux sont toujours en cours de réalisation.

Toujours dans le but d'atteindre son objectif d'effectuer des contrats de services utilisant son procédé d'extraction par fragmentation thermique, Rocmec a débuté, au cours du trimestre, les travaux pour un client au Nevada et a mobilisé l'équipement thermique chez son client au Mexique.

Les contrats de services par eux-mêmes sont une étape importante pour Rocmec car ils généreront des revenus récurrents pour la compagnie. La structure de revenu pour les contrats est basée sur un partage des économies obtenues en utilisant le procédé d'extraction par fragmentation thermique en comparaison avec la méthode utilisée couramment. Rocmec reçoit un montant fixe basé sur les mètres linéaires extraits et les contrats incluent également une clause prévoyant des revenus mensuels minimum, si nécessaire.

Pour le contrat du Nevada, Rocmec emploie un nouveau modèle d'éclateur thermique appelé « mini-dragon » qui a été conçu spécialement pour être utilisé dans des galeries très étroites soit de 1.3 mètres et plus. Le client a comme responsabilités : le développement des sous-niveaux, les services miniers, le déblaiement et l'usinage, tandis que Rocmec a la responsabilité de se concentrer sur l'extraction du corridor minéralisé entre les sous-niveaux. Chaque chantier est d'environ 45 mètres de long avec une hauteur de 15 mètres entre les sous-niveaux et un corridor minéralisé d'une largeur moyenne de 0.5 mètre.

Concernant le contrat du Mexique, Rocmec a débuté la mobilisation au cours du trimestre et le tout s'est complété subséquemment. L'éclateur thermique est maintenant arrivé sur le site et les employés de Rocmec se préparent à débiter la fragmentation thermique de la première série de trous pilotes forés précédemment par le client. Cette mine est très appropriée pour utiliser la méthode d'extraction par fragmentation thermique considérant les nombreuses veines étroites identifiées dans ce gisement.

Pour les clients, les avantages d'utiliser la méthode d'extraction par fragmentation thermique de Rocmec sont nombreux : réduction significative de l'extraction de la roche stérile, augmentation de la sécurité des opérations, amélioration de la productivité et diminution des coûts de déblaiement, de transport, d'usinage et de remblai.

RAPPORT DE GESTION

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

À date, Rocmec est très satisfait de la progression et des résultats obtenus. Le déploiement avec succès de son procédé a généré un intérêt significatif au Nevada et les environs, ceci représentant de nouvelles opportunités d'affaires pour le procédé breveté d'extraction par fragmentation thermique de Rocmec.

Ses propriétés sont situées dans le Nord-Ouest québécois et dans la région de Québec. Sa place d'affaires est située à Vaudreuil-Dorion au Québec.

Brevets

La Société possède les droits exclusifs d'utilisation d'un brevet canadien de l'Office de la propriété intellectuelle du CANADA. Ce brevet immatriculé au nom de Rocmec International inc. donne à la Société le droit d'utilisation exclusif de la technologie de fragmentation thermique tel que prévu à son contrat de licence. Le brevet porte le numéro 2,495,143. De plus, la société a obtenu au cours du trimestre un brevet de la Tanzanie portant le numéro TZ/P/05/00085 daté du 1 juin 2005. Ce brevet immatriculé au nom de Rocmec International inc. donne à la Société le droit d'utilisation exclusif de la technologie de fragmentation thermique tel que prévu à son contrat de licence. Ce brevet s'ajoute au brevet américain reçu le 5 juillet 2005 (U.S. 6,913,320), au brevet américain reçu le 27 mars 2007 (U.S. 7,195,320 B2), au brevet marocain du 3 octobre 2005 (#27552), au brevet Sud Africain du 14 juillet 2006 (2005-4251), au brevet Mexicain portant le numéro PA/a/2005/005613 daté du 25 mai 2005, au brevet Russe portant le numéro 2005120014 daté du 24 juin 2006 et au brevet Australien portant le numéro 2003285235 daté du 5 novembre 2003.

Propriétés**Rocmec 1**

Infrastructures : La propriété comprend un puits vertical à deux compartiments d'une profondeur de 100 mètres, une rampe de 844 mètres donnant accès à quatre niveaux (50, 90, 110 et 130 mètres) sur lesquels plus de 2 000 mètres de travers-bancs et de galeries ont été foncées. Le gisement Rocmec 1 a été défini par forage au diamant, échantillonné et miné à certains endroits (Veine McDowell).

Géologie : La minéralisation est associée à un système de fractures/cisaillements E-O, plus ou moins parallèles, déphasés en plusieurs endroits par des failles transverses avec le plus souvent de faibles déplacements. Certaines de ces failles transversales, plus importantes, ont cependant produit des déplacements relatifs de plus de 30 mètres (ex : faille El Coco). L'orientation des structures minéralisées varie de N070° à N090° avec des pendages de 55° à 80° vers le sud. Des fractures et veines de tensions se sont également développées aux abords des zones cisailées. Celles-ci sont fortement silicifiées, très bien foliées et sont caractérisées par des textures cataclastiques à mylonitiques à grains très fins contenant des fragments visibles ou pulvérisés.

Les veines aurifères de la propriété Rocmec 1 sont donc des filons de quartz-carbonates encaissés dans des roches intrusives différenciées qui renferment du quartz ou qui montrent une texture granophyrique. Les filons peuvent être confinés à de telles unités en raison de la nature plus compétente de celles-ci et étant donné que leur riche teneur en fer est favorable à la précipitation de l'or. Les filons de quartz-carbonates forment généralement des amas tabulaires à lenticulaires dans les portions centrales des zones de cisaillement à comportement fragile-ductile, soit parallèles à la structure hôte, soit légèrement obliques (Hogson, 1989; Poulsen et Robert, 1989).

Comme ce type de gisement est pauvre en sulfures, la stratégie d'exploration devrait reposer davantage sur des critères géologiques que géophysiques. Il faut donc mettre l'accent sur les segments des zones de cisaillement qui recoupent ou qui suivent les contacts des roches hôtes favorables telles les roches ignées riches en fer. La cartographie par la technique de coloration des minéraux de la répartition des divers minéraux carbonatés est un moyen simple de repérer les zones favorables.

Minéralisation : La minéralisation aurifère de la propriété Rocmec 1 est orientée Est / Nord-Est, avec des veines de quartz large de centimètre à mètre, ayant un faible pendage vers le Sud, comprise dans un kilomètre de long par 600 mètres de large de gabbro contenu dans de la granodiorite intrusive. Il y a au moins 6 systèmes majeurs de veines identifiés sur la propriété; cependant les récents travaux souterrains effectués par la compagnie ont confirmé que plusieurs veines font probablement partie du même système, étant simplement déviées par des failles tendant vers le Nord. Les veines sont en parties divergentes / convergentes / ou en système de fracture anastomosée qui sont incluses sous forme de cisaillements, altérations (silice, chlorite, séricite, épidote et carbonate) ainsi que 2 à 10 % de pyrite disséminée contenue dans des largeurs excédent 30 mètres.

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

Le système de veine le mieux connu est nommé Zone McDowell, celle-ci peut contenir 3 différentes veines, elle a été identifiée sur 1 660 mètres en ligne droite, jusqu'à une profondeur de 317 mètres, contenant une teneur moyenne de 6.07 gr/t d'or coupé à 45 gr/t et sur une largeur de plus de 0.82 mètre horizontale.

Essais métallurgiques et traitement du minerai : En 1983, deux lots de 45 kg provenant de la veine Beaudoin au niveau 130m et de la veine McDowell Ouest au niveau 90 m, ont subi des essais de traitement au Centre de Recherches Minérales (CMR) du gouvernement du Québec.

Les teneurs en or des veines Beaudoin et McDowell Ouest étaient respectivement de 12.8 et 30.3 g/t Au. Le taux de récupération de l'or de la veine Beaudoin, obtenus avec les essais de cyanuration des concentrés de flottation, a atteint un maximum de 95% en utilisant un temps de re-broyage de 25 minutes. Par contre, le taux de récupération de l'or contenu dans la veine McDowell Ouest était de 91-92% sans recourir au re-broyage du concentré.

Tableau des ressources

VARIATIONS DE TONNAGE ET TENEURS SELON 2 TENEURS DE COUPURE*									
Teneur de coupure (g/t)	RESSOURCES MESURÉES			RESSOURCES INDIQUÉES			RESSOURCES INFÉRÉES		
	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Onces	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Onces	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Onces
3.0	91 600	6.72	19 800	274 200	6.37	56 100	955 200	10.37	318 450
0.1	107 800	6.06	21 000	414 000	4.92	65 550	2 250 000	6.32	456 900

*Les calculs sont présentés en unités métriques avec des résultats arrondis pour refléter la nature réelle des estimés. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales, puisque les réserves minérales ont une viabilité économique démontrable. Système Géostat International inc a vérifié et n'est au courant d'aucune contrainte concernant l'environnement, les permis, les titres miniers, les taxes, les politiques sociales, la publicité et autres, qui pourraient affectées l'estimation des ressources.

Après plus d'un an de travaux d'exploration et de développement, la Société possède, maintenant, un calcul de ressources minérales conforme à l'Instrument National 43-101 pour sa propriété Rocmec 1. La Société estime qu'il y a aussi une opportunité significative d'étendre les ressources de base du corridor aurifère, long d'un kilomètre, de la propriété.

Tel que défini par les normes de l'Instrument National 43-101, la personne qualifiée responsable de l'estimation des ressources est Monsieur Claude Duplessis, P. Eng., de Système Géostat International inc. Les ressources minérales aurifères sont estimées par blocs réguliers sur des sections longitudinales en utilisant la méthode de l'inverse des distances. Les zones aurifères sont: Front West, McDowell, Talus, Shaft, Boucher et Boucher 2. La largeur vraie moyenne des zones aurifères varie de 0.61 mètre à 2.32 mètres. Les hautes teneurs ont été coupées à 45 g/t d'or. La minéralisation connue se trouve maintenant de la surface jusqu'à une profondeur de 400 mètres et est délimitée sur une longueur d'approximativement 1.66 kilomètres et une largeur individuelle d'un peu plus de 4.10 mètres. Le rapport technique complet selon l'Instrument National 43-101 de Système Géostat International inc, est publié sur SEDAR (www.sedar.com) sous Corporation Minière Rocmec inc.

Denain,

La propriété située à Louvicourt tout près de Val-D'Or, est un des sites sur lesquels la compagnie a effectué des travaux de mise en valeur afin de déterminer son potentiel futur. La veine Sud, la principale, a été interceptée sur près de 400 mètres de longueur. Elle a été identifiée jusqu'à 100 mètres en profondeur. Le rapport technique préparé par un géologue consultant rapporte des ressources mesurées, indiquées de 9 570 onces et inférées de 31 185 onces. De plus, une autre structure minéralisée a été identifiée, soit la veine Nord; aucun calcul de ressources n'a été effectué pour le moment sur celle-ci. La compagnie Texas T. Minerals inc. possède 15% de la propriété.

Montauban,

La propriété située à environ 80 km au sud-ouest de la ville de Québec, appartient à la compagnie depuis sa fondation en 2000. Peu de travaux ont été effectués sur ce site au cours de la dernière année.

La Société a été approchée par certains groupes afin que ceux-ci acquièrent une option importante de Montauban. Des discussions sont en cours actuellement afin que la Société donne une option qui serait attaché à une entente de partenariat. Pour l'instant il est très difficile pour les dirigeants de prévoir le dénouement de cette entente.

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

Sur la propriété Montauban de Rocmec, les roches supracrustales du Groupe de Montauban constituent la majorité des aires affleurantes et sont représentées par quatre (4) principales lithologies : les gneiss à biotite, les amphibolites, les quartzites et le gneiss à biotite-hornblende. Cependant, sur la propriété Montauban, comme dans la région immédiate, le gneiss à biotite est la roche prédominante. Il est à noter que d'une façon générale, les minéralisations se retrouvent généralement à l'interface entre les deux lithologies décrites précédemment, c'est-à-dire, les gneiss à biotite et sillimanite et les amphibolites.

Le gîte polymétallique de Montauban, localisé sur la propriété Montauban, a été exploité du début du siècle passé jusqu'à sa fermeture en 1990. Il a été extrait de ce gîte deux types de minerais, l'un aurifère dont 800 000 tonnes de minerai à 3,55 g/t Au et 17,72 g/t Ag ont été extraites et l'autre de type polymétallique avec une production de 2,5 millions tonnes à 6,8% Zn, 2,27% Pb, 131 g/t Ag et 1,3 g/t Au. La minéralisation est essentiellement sous forme de sphalérite, de galène, de chalcopryrite dans un niveau de marbre ou de gneiss à anthophyllite-cordiérite-gahnite associé à des gneiss nodulaires à sillimanite et à des gneiss quartziques. Selon certains auteurs, il s'agirait d'une zone d'altération de sulfures massifs volcanogènes métamorphisées. L'or et l'argent étaient récupérés comme sous-produits lors de l'exploitation du secteur sud de la zone minéralisée, tandis que l'exploitation et l'exploration de la zone nord étaient concentrées sur les métaux précieux. Les travaux récents appuient l'idée d'une classification du gîte Montauban comme sulfure massif aurifère associé à des roches volcaniques fortement métamorphisées.

Les minéralisations aurifères de la propriété Montauban montrent une certaine continuité latérale. Elles seraient contrôlées par une ou plusieurs structures qui s'étendent au-delà du secteur immédiat de la mine. Ainsi, l'indice Saint-Thomas qui se situe à plus de 3 kilomètres au sud, se présente comme étant une minéralisation à or libre à l'intérieur d'un stockwerk de quartz. Les auteurs appuient l'hypothèse soulevée par certains auteurs du fait que la minéralisation aurifère à Montauban serait tardive et recoupe à peu près toutes les lithologies y compris les amphibolites. Suite à leurs travaux, Les Explorations Muscocho Ltée avait pour sa part interprété une minéralisation se retrouvant sous un niveau particulier d'amphibolite, cependant l'auteur croit que la minéralisation suit un corridor qui devient subhorizontal vers le sud. Cette hypothèse est valide pour la propriété (Montauban) par la présence d'une lithologie similaire dans un même contexte structural. De plus, sur la propriété Montauban, les zones minéralisées Nord et Sud montrent une excellente continuité en surface observée par les décapages et les tranchées aux 30 mètres ainsi qu'à proximité en profondeur comme le démontrent bien les sondages nombreux anciens et récents forés en moyenne tous les 30 mètres. L'épaisseur des zones varie en moyenne de 1 à 3 mètres, mais peut localement atteindre 10 mètres et plus. Les teneurs varient de 1 à 6 grammes par tonne Au.

Évaluation de la ressource : Pour la Zone 1 sud, la Société évalue la ressource minérale indiquée du pilier de surface non exploité de cette zone à 114 473 tonnes à une teneur de 6,1 g/t Au et 94 g/t AG, soit un total de 22 281 onces d'or et de 347 086 onces d'argent. En utilisant un ratio d'équivalence correspondant à 73 g Ag/1 on obtient une teneur équivalent or de 7,3 g/t eqAu (82 % Au et 18 % Ag). Pour la Zone Nord nous comptabilisons une ressource indiquée totale de 274 500 tonnes à une teneur de 2,8 g/t Au et 15 g/t Ag., soit 24 917 onces d'or et 133 912 onces d'argent. La teneur en équivalent or est de 3.0 g/t eqAu (93 % Au et 7 % Ag) en considérant un ratio de 73 g Ag pour 1 g Au. Cependant, mentionnons que dans ce secteur 113 284 tonnes à une teneur de 3.1 g/t Au et 19 g/t Ag (3.4 g/t eqAu), sont disponibles dans les 10 premiers mètres. Cette masse correspond à 46 % de la valeur du pilier de surface. Les informations ci-haut mentionnées sont tirées d'un rapport technique préparé par Jacques Marchand ingénieur Géologue conseil et daté de juin 2003.

Courville-Maruska,

Pour l'instant, cette propriété est au stade de l'exploration. Très peu de travaux sont prévus sur celle-ci au cours de la prochaine année et les dirigeants ne peuvent pas se prononcer à quel moment l'exploration débutera.

Résumé des activités trimestrielles

Au cours du troisième trimestre, les activités de la Société se sont concentrées principalement à continuer les travaux de d'exploration sur son site de Rocmec I et au financement des travaux prévus. La Société a continué l'usinage des tonnes de roches minéralisées entreposées sous-terre et il devrait se continuer au cours du quatrième trimestre. Au cours du trimestre un total de 1 204 tonnes ont été traitées au cours de cette période. L'usinage de ces tonnes a permis d'extraire un près de 395 kg de concentré gravimétrique et environ 39 tonnes de concentré de sulfure. Ces concentrés seront traités au cours du prochain trimestre et les résultats obtenus permettront de procéder à une première conciliation des onces récupérées.

Enfin Rocmec a mandaté une firme qualifiée pour qu'elle planifie les travaux de forage au diamant de surface prévus pour le début de 2009 et pour effectuer un rapport complet sur les résultats obtenus.

Rocmec, a fait l'acquisition de 40% de la propriété Puma au Pérou. L'entente de partenariat prévoit que Rocmec sera l'opérateur du gisement qui comprend six (6) concessions minières et qu'elle pourra acquérir 30% supplémentaire moyennant un déboursé de 5 millions US\$. Les parties sont actuellement à compléter les documents légaux permettant à Rocmec de débiter les opérations. De plus, la Société a signé une entente concernant les droits d'opération de la propriété Ofir au Pérou. Cette accord prévoit que Rocmec pourra acquérir 100% de la propriété en déboursant la somme de 1.2 millions de US\$. Dans les 2 cas, les parties sont actuellement à compléter les documents légaux permettant à Rocmec de débiter les opérations et la direction de la Société prévoit pouvoir débiter les opérations au cours de 2009. Ces 2 ententes ont été conclues au cours du trimestre et les documents légaux sont toujours en cours de réalisation.

Contrats de services

Pour le contrat du Nevada, Rocmec emploie un nouveau modèle d'éclateur thermique appelé « mini-dragon » qui a été conçu spécialement pour être utilisé dans des galeries très étroites soit de 1.3 mètres et plus. Le client a comme responsabilités : le développement des sous-niveaux, les services miniers, le déblaiement et l'usinage, tandis que Rocmec a la responsabilité de se concentrer sur l'extraction du corridor minéralisé entre les sous-niveaux. Chaque chantier est d'environ 45 mètres de long avec une hauteur de 15 mètres entre les sous-niveaux et un corridor minéralisé d'une largeur moyenne de 0.5 mètre. Au cours du trimestre la Société a assumé les coûts relatifs à la préparation des équipements, à la constitution des inventaires, à la mobilisation, et au démarrage des travaux, tandis que les revenus provenant de l'extraction n'ont débuté qu'au cours du mois de juillet 2009.

Concernant le contrat du Mexique, Rocmec a débuté la mobilisation au cours du trimestre et le tout s'est complété subséquemment. L'éclateur thermique est maintenant arrivé sur le site et les employés de Rocmec se préparent à débiter la fragmentation thermique de la première série de trous pilotes forés précédemment par le client. Cette mine est très appropriée pour utiliser la méthode d'extraction par fragmentation thermique considérant les nombreuses veines étroites identifiées dans ce gisement.

Afin de pouvoir répondre à la demande des contrats de services, Rocmec a mandaté un fabricant d'équipements afin qu'il assemble ses éclateurs thermiques. Au cours du trimestre 3 éclateurs thermiques et un mini-dragon ont été construits, 2 éclateurs sont présentement sur le site de Rocmec I l'autre étant sur le site minier du client au Mexique tandis que le mini-dragon est au travail au Nevada.

RAPPORT DE GESTION

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

CORPORATION MINIÈRE ROCMEC INC.
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2009**REVUE TRIMESTRIELLE**

	4 ^e 2008	1 ^{er} 2009	2 ^{er} 2009	Trimestre 3 ^{er} 2009
Revenus de contrats	-	149 573	16 926	127 665
Bénéfice brut	-	15 684	(98 236)	(79 824)
Rémunération à base d'actions	95 759	-	-	-
Frais généraux et d'administration	198 424	259 307	280 852	234 674
Amortissement	1 910	5 705	2 800	2 697
Impôt de la partie XII.6	(17 427)	8 982	2 208	51 115
Intérêts et frais bancaires	256 921	312 857	304 123	278 265
Honoraires de financement	77 159	71 343	63 205	33 903
Gain sur évaluation des métaux précieux	(635)	4 703	1 389	(407)
Perte (gain) sur taux de change	-	733	(3 022)	7 506
Radiation de propriétés minières	1 259 793	20 180	700	-
Radiation de frais d'exploration et de développement reportés	1 950 695	-	-	-
Impôts futurs	(3 096 034)	(152 419)	901 193	(104 840)
(Bénéfice net) Perte nette	4 222 524	820 545	(150 702)	792 417
Frais d'émission d'actions	(103 241)	(150 164)	(1 173 031)	(427 244)
Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation	(473 137)	(550 243)	(301 236)	(995 407)
Investissement en immobilisations	384 585	95 254	383 857	57 098
Investissement (cession) en propriétés minières	5 100	20 180	975	-
Dépenses d'exploration et de développement reportés	1 153 919	1 270 161	1 270 804	873 667
Espèces et quasi-espèces	-	-	-	-
Fonds de roulement	(3 255 371)	(4 166 468)	(4 899 242)	(5 101 474)
Avoir des actionnaires	11 091 303	11 240 017	11 753 946	12 772 884
Perte nette par action	0.034	0.006	(0.001)	0.005
Moyenne pondérée d'actions en circulation	123 283 929	142 607 914	149 934 736	158 859 543
Actions en circulation	138 963 295	151 064 598	166 394 598	193 698 499

RAPPORT DE GESTION

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

CORPORATION MINIÈRE ROCMEC INC.
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2009**REVUE TRIMESTRIELLE**

	Trimestre			
	4 ^e 2007	1 ^{er} 2008	2 ^e 2008	3 ^e 2008
Rémunération à base d'actions	-	52 284	-	-
Frais généraux et d'administration	162 206	283 523	270 951	167 084
Amortissement	2 086	1 925	1 871	1 957
Impôt de la partie XII.6	-	-	42 208	53 198
Intérêts et frais bancaires	391 195	217 046	209 025	215 751
Honoraires de financement	43 919	4 026	17 033	63 006
Gain sur évaluation des métaux précieux	(511)	12 511	4 306	3 693
Radiation de propriétés minières	212 331	-	800	-
Radiation de frais d'exploration et de développement reportés	25 182	-	-	-
Impôts futurs	906 181	(123 284)	1 944 056	(79 046)
Perte nette	839 952	694 599	(1 410 369)	583 735
Frais d'émission d'actions	(562 649)	(713 849)	2 212 558	119 656
Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation	2 284 001	(397 076)	(479 726)	(316 773)
Investissement en immobilisations	67 964	116 592	4 560	1 073 026
Investissement en propriétés minières	(4 575)	81 788	192 993	30 486
Dépenses d'exploration et de développement reportés	1 460 244	1 209 089	1 288 960	653 915
Espèces et quasi-espèces	-	-	-	-
Fonds de roulement	(1 475 701)	(472 688)	(2 922 307)	(2 548 723)
Avoir des actionnaires	9 936 126	13 758 092	13 619 629	14 133 237
Perte nette par action	0.022	0.006	(0.012)	0.005
Moyenne pondérée d'actions en circulation	71 610 419	112 534 367	116 063 756	119 328 570
Actions en circulation	90 470 166	118 569 745	122 529 539	132 671 204

ASPECTS FINANCIERS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations ainsi que la formulation d'hypothèses ayant un effet important sur les postes des revenus et dépenses, ainsi que sur les montants des éléments d'actif et de passif. Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluant la durée de vie utile des éléments d'actif, le calcul de l'amortissement, le calcul des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et celui des impôts sur le bénéfice et des impôts futurs. Par conséquent, les résultats futurs peuvent être différents de ces estimations.

Sommaire des résultats financiers du troisième trimestre de 2009**Revenus de contrats**

Les revenus de contrats proviennent des locations et travaux effectués pour d'autres sociétés minières en utilisant la méthode d'extraction par fragmentation thermique. Au cours du trimestre, la société a inscrit 127 665\$ de revenus de contrats.

Bénéfice brut

Le bénéfice brut (perte brute) provient des revenus réalisés sur les contrats de services moins les coûts directs relatifs à ces contrats incluant l'amortissement et les intérêts sur les équipements utilisés pour effectuer ces travaux.

Frais généraux et d'administration

Ces frais représentent les dépenses liées aux salaires administratifs, honoraires professionnels, frais légaux, communications, frais de bureau et autres. Les frais généraux et d'administration sont plus élevés de 67 590\$ comparativement au même trimestre de l'année précédente. La ventilation des composantes des frais généraux et d'administration est inscrite aux états financiers annuels vérifiés déposés sur SEDAR.

Intérêts et frais bancaires

Les intérêts sur les débetures, le prêt garanti par l'usine modulaire et les autres prêts constituent une partie importante des dépenses d'intérêts. Au cours du troisième trimestre, ces frais ont été plus élevés de 62 514 \$ comparativement au 3e trimestre de l'année précédente.

Honoraires de financement

Les honoraires de financement représentent les frais encourus dans le cadre des activités de financement par emprunts, débetures et équité. Au cours du trimestre, ces frais ont été de 33 903 \$ comparativement à 63 006 \$ au même trimestre de l'année précédente.

Radiation des frais d'exploration et de développement reportés

La radiation des frais d'exploration de développement reportés représente les frais relatifs à des propriétés pour lesquelles la Société n'a pas l'intention de poursuivre ses travaux d'exploration.

Résultats d'exploitation

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2009, les dépenses d'exploitation ont été de 607 753 \$ comparativement à 504 689 \$ pour l'année précédente, soit une augmentation de 103 064 \$.

Pour le troisième trimestre, la société a enregistré une perte nette de 792 417 \$ ou 0.005 \$ par action.

La perte nette par action a été calculée selon le nombre moyen pondéré de 158 859 543 actions ordinaires en circulation au 30 juin 2009, comparativement au nombre moyen pondéré de 119 328 570 actions ordinaires en circulation au 30 juin 2008.

RAPPORT DE GESTION

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

CORPORATION MINIÈRE ROCMEC INC.
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2009**Données sur les actions en circulation**

	30 Juin 2009		30 Septembre 2008		30 Septembre 2007	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Solde au début	138 963 295	25 283 415	90 470 166	19 216 927	56 574 758	12 997 688
Payées en argent	9 081 457	405 402	2 474 676	274 081	13 813 810	2 336 269
Financement accreditif	42 056 570	2 990 791	45 320 440	5 674 853	19 061 977	3 666 258
Émission pour acquisition de propriétés minières	-	-	-	-	-	-
Bons de souscription et options d'achat d'actions	-	-	-	-	650 000	132 757
Règlement de dettes	3 106 606	224 000	178 274	24 000	319 621	68 000
Commissions aux courtiers	490 571	37 450	519 739	93 554		
Exercice d'options d'achat d'actions	-	-	-	-	50 000	15 955
Solde à la fin	193 698 499	28 941 058	138 963 295	25 283 415	90 470 166	19 216 927

Liquidités et situation financière**Liquidités**

Au 30 juin 2009, la compagnie avait des liquidités de 18 155 \$ de fonds réservés aux frais d'exploration et de développement comparativement à 31 415 \$ de fonds réservés aux frais d'exploration et de développement à la même date de l'exercice précédent.

Crédit d'impôt à recevoir

La société a des crédits d'impôt à recevoir totalisant 808 095 \$, comparativement à 1 403 459 \$ à recevoir à la même période l'année précédente. Au 30 juin 2009, des crédits de droits sur les mines pour les exercices 2007 et 2008 au montant de 808 095 \$.

Immobilisations

Au cours du trimestre, la compagnie a acquis des équipements pour un montant de 57 098 \$ comparativement à 1 073 026 \$ au cours du même trimestre de 2008. Ces acquisitions sont constituées principalement d'équipements nécessaires aux opérations des contrats de services.

Propriétés minières

Au cours du troisième trimestre, la compagnie a investi 873 667 \$ en frais d'exploration reportés, comparativement à 1 080 315 \$ au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ces investissements ont été effectués essentiellement sur la propriété Rocmec I. La société effectue des travaux de mise en valeur de cette propriété et elle devrait continuer à investir sur celle-ci au cours des prochains trimestres.

Actif intangible

Au cours des exercices précédents, la société a déposé, au nom de Rocmec International inc., des demandes de brevet dans 8 pays dont le Canada. Les frais relatifs à ces demandes de brevet sont capitalisés comme actif intangible. Au cours du trimestre, la Société n'a encouru aucun frais relatifs à ces demandes.

Actif

L'actif total de société était de 23 345 398 \$ au 30 juin 2009 soit une augmentation de 1 915 279 \$ comparativement au 30 mars 2008.

RAPPORT DE GESTION

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2009

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

Insuffisance de fonds de roulement

La Société fait face à une insuffisance de fonds de roulement au 30 juin 2009. Afin de corriger cette situation, des financements ont été effectués après la fin du trimestre.

Impôts sur le bénéfice et impôts futurs

Notons que les impôts sur le bénéfice et les impôts futurs ont été comptabilisés à la fois à l'actif et au passif, étant donné que les montants proviennent de différents paliers d'imposition, tels que le fédéral, le provincial et les impôts miniers.

Arrangement hors bilan

La société n'a aucun arrangement hors bilan.

Opérations entre apparentés

La société n'a aucune opération entre apparentés.

Nouvelles conventions comptables

Le 1er octobre 2007, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a appliqué les recommandations du nouveau chapitre 1506, « Modifications comptables », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007, établit les critères de changement de méthodes comptables ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. De plus, la nouvelle norme exige la communication des nouvelles sources premières de PCGR publiées mais non encore entrées en vigueur ou non encore adoptées par la Société. La nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

Le 1er octobre 2007, conformément aux dispositions transitoires applicables, la société a adopté les nouvelles recommandations du chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007, établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de la société et la façon dont il est géré. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de la société.

Le 1er octobre 2007, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a appliqué les recommandations des chapitres 3862 « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863 « Instruments financiers – présentation », qui traitent de la présentation et des informations à fournir à l'égard des instruments financiers et des dérivés non financiers. Elles remplacent le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Les nouvelles exigences couvrent seulement les informations à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la société.

RISQUES ET INCERTITUDES**Risques financiers**

Une partie importante des activités de la société sont considérées comme de l'exploration. Elle doit donc obtenir du financement régulièrement afin de poursuivre ses activités d'exploration et de mise en valeur. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Les propriétés de la compagnie sont encore au stade de l'exploration et de la mise en valeur, la rentabilité à long terme de la société sera liée en partie aux coûts et aux succès des programmes d'exploration et de mise en valeur subséquents, lesquels pourront également être influencés par différents facteurs. Parmi ces facteurs, il faut considérer la qualité et la quantité des ressources, les coûts de développement d'une infrastructure de production, les coûts de financement et la valeur marchande de l'or.

Risques environnementaux

La compagnie est sujette à différents incidents environnementaux qui peuvent survenir lors des travaux d'exploration et de mise en valeur. La société maintient un programme de gestion de ces risques qui comprend des plans et des pratiques opérationnelles.

Actions accréditives

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadien, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet.

Politique de dividende

Depuis la date de sa constitution, la société n'a déclaré ni versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. Toute décision de verser des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires sera prise par le conseil d'administration selon son évaluation.

de sa situation financière, tout en tenant compte des besoins de financement pour assurer la croissance future et d'autres facteurs pertinents dans les circonstances.

Évaluation et efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information

La Société a établi et maintient des contrôles et procédures de communication de l'information financière. Les dirigeants ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de l'émetteur au 30 juin 2009 et ont conclu que ces procédures sont adéquates et efficaces pour assurer une divulgation exacte et complète des documents annuels.

Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Dans ce rapport, l'emploi des termes « estimer », « projeter », « anticiper », « prévoir », « viser », « croire », « espérer », « pouvoir » et des expressions semblables, de même que d'autres verbes au futur a pour but d'identifier des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fondées sur nos attentes actuelles et ne représentent qu'un mode temporel. Elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui, dans certains cas, ont affecté les résultats que nous avons atteints dans le passé, et pourraient faire en sorte qu'à l'avenir, les résultats réels diffèrent de manière significative des résultats prévus dans les déclarations prospectives mentionnées dans le présent rapport. Les facteurs importants qui pourraient causer de telles différences sont énumérés dans ce rapport de gestion, plus particulièrement dans la section intitulée « Risques et incertitudes ». Vous êtes priés de ne pas vous appuyer indûment sur les déclarations prospectives.

Les facteurs pouvant causer une différence importante entre les résultats réels et ceux indiqués dans les déclarations prospectives incluent, la teneur du minerai extrait et des difficultés imprévues dans les activités minières pouvant influencer sur les revenus et sur les coûts de production. D'autres éléments, telles des incertitudes en matière de réglementation gouvernementale, pourraient également modifier les résultats. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives, qu'il s'agisse de résultats émanant de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Autres informations

Cette discussion et l'analyse des résultats financiers intérimaires en date du 30 juin 2009 devraient être lues en parallèle avec les états financiers annuels vérifiés pour les exercices terminés les 30 septembre 2008 et 2007. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus au site web www.sedar.com dans la section des documents déposés par la Société.

Au nom du conseil d'administration

Le 27 août 2009

(s) Donald Brisebois
Président et chef de la direction

(s) Daniel Gilbert c.a.
Vice-président finance